

**CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE
ATLANTIQUE VENDEE**

La Roche sur Yon, le 6 février 2009

***Communiqué d'apport complémentaire
au Contrat de Liquidité***

Conformément à un avenant au contrat de liquidité signé le 23 août 2005 confié par **LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'ATLANTIQUE VENDEE** à la société Portzamparc S.A., les moyens suivants ont été ajoutés au compte de liquidité en date du 29 janvier 2009 :

L'Emetteur apporte 50 000 euros en complément sur le compte de liquidité.

Désormais les moyens alloués au contrat s'élèvent à 388 229,14 euros.